



Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Permanences des élus en mairie

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement
Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux
Guylaine SENE : enfance, jeunesse
Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS
Jacques LE FUR : voirie, eau potable

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15
et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)
Samedi : 9h – 12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03
Urgence Assainissement :
02 77 62 40 09 (SAUR)

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **octobre 2000** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 08/09/2016. 
Nitrates (NO3) : 23 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **17 octobre 2016**

État Civil

Naissances :

Emma LE BIHAN, 24 rue Per Jakes Hélias, née le 30 août ;
Baptiste EPP, 3 Rosquelen, né le 10 septembre.

Urbanisme

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

M. SAGOT, 5 rue de la Licorne, plancher dans le garage et pose d'une fenêtre ;
M. CORBE, Runaher, remplacement de 3 fenêtres de toit et d'une gouttière.

Anniversaire de la doyenne de Pencran

*Au nom de tous les Pencranais,
Jean Crenn et Annick Jaffrès ont
souhaité un heureux anniversaire à
notre doyenne Cécile Orlach à l'oc-
casion de ses 98 ans, le 13 août dernier.*



Défibrillateurs

2 défibrillateurs sont situés :

- sur la façade de la mairie ;
- sur la façade à l'entrée des vestiaires des terrains de football

Lutte contre le bruit

Jardinage / bricolage HORAIRES AUTORISÉS

En semaine : 8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 19h
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Dates à retenir :

- Sam. 01/10 : Espace Jeunes / MPT / CS - barbecue au terrain multisports - 12h ;
- Dim. 02/10 : Paroisse - kig ha Farz, salle polyvalente - Dirinon, 12h ;
- Sam. 08/10 : CCAS - repas des aînés, salle polyvalente, 12h ;
- Ven. et sam. 14-15/10 : USP - opération ferraille, parking de Keranna ;
- Ven. 28/10 : APAF - assemblée générale, salle Argoat, 20h30.

Relevé des compteurs d'eau

Les agents des services techniques procéderont au relevé de votre compteur d'eau :

du 7 au 18 novembre 2016.

Merci de veiller à l'accessibilité de votre compteur.

Travaux de peinture de la ligne électrique Landerneau / Pencran

Réseau de Transport d'Électricité a confié à l'entreprise ALP des travaux de peinture, nécessaires à l'entretien de la ligne électrique Landerneau / Pencran. **Ces travaux seront entrepris sur le territoire de la commune du 11 avril au 30 novembre 2016.**

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 19 septembre 2016

Absentes : Céline HOURCQ, Sandra L'HOSTIS.

Secrétaire de séance : Philippe BOULLÉ

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

Afin de faire face à d'éventuels écarts de trésorerie, le conseil autorise M. le Maire à reconduire la ligne de trésorerie proposée par le Crédit Agricole, pour un montant de 100 000 €, pour une durée de 12 mois. POUR : 14

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GAZ 2016

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n'a pas été actualisé depuis un décret de 1958. L'action collective des autorités organisatrices des services publics de distribution d'électricité et de gaz a permis la revalorisation de cette redevance (décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 et décret 2015-334 du 25 mars 2015). Le conseil décide d'émettre le titre de 546 € correspondant au montant de la redevance 2016.

POUR : 14

P. DENIEL prend part à la séance

TARIFS MUNICIPAUX : SALLE DES AÎNÉS

Le conseil fixe le tarif de location de la salle des aînés à 100 € pour une journée ou 50 € pour une après-midi (sans repas). Dans les deux cas, aucune vaisselle ne sera fournie et une caution de 200 € sera demandée. POUR : 15

TARIFS MUNICIPAUX : TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le règlement du service de l'eau potable nécessite des précisions sur les tarifs appliqués quand des travaux sont entrepris par des agents municipaux au bénéfice des abonnés.

Le conseil fixe les tarifs de branchement d'eau potable comme suit :

- En lotissement : 150 € (forfait)
- Hors lotissement : 150 € (forfait) + devis signé estimant les travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD) liés aux particularités du branchement (main d'œuvre, matériel...)
- Déplacement de compteur : 150 € (forfait) + devis signé estimant les travaux de VRD liés aux particularités du branchement (main d'œuvre, matériel...)
- Main d'œuvre : 30 € par heure et par agent.

POUR : 15

JARDIN D'ENFANTS : DEMANDE DE SUBVENTION CAF

L'analyse des pratiques est une méthode de travail permettant de tenir compte de l'évolution des besoins des parents et des enfants. Elle donne la possibilité aux professionnelles en charge de l'accueil des jeunes enfants de mettre en œuvre une démarche qualité et de s'assurer de la cohérence des exigences des organismes partenaires : PMI, CAF, etc.

Au Jardin d'Enfants de Pencran, cette analyse effectuée par un intervenant professionnel nécessiterait 12 h de travail pour un montant total de 780 €. La Caisse d'Allocations Familiales finance cette démarche à hauteur de 80 % soit 624 €.

Le conseil décide la mise en œuvre de cette analyse des pratiques au Jardin d'Enfants, et autorise M. le Maire à solliciter des financements de la CAF, soit 624 € et prévoir au budget les crédits correspondants. POUR : 15

CONVENTION ANIMATION JEUNESSE 2016

Guylaine SENE rappelle que le conseil municipal du 21 septembre 2015 a validé le renouvellement tacite annuel de la convention de prestation de la MPT de Landerneau pour l'animation jeunesse (11/25 ans). Pour l'année 2016, le montant de la convention est évalué à 20 428 €.

Le conseil décide de valider le renouvellement de la convention jeunesse pour l'année 2016. POUR : 15

CONVENTION D'UTILISATION D'UN TERRAIN COMMUNAL

Lors de l'élagage de la haie de cyprès séparant les terrains de football des terrains situés rue Per Jakes Helias, il est apparu qu'une large bande de terrain communal restait disponible et difficilement accessible par les services techniques pour assurer son entretien.

Les riverains qui jouxtent cette bande de terrain ont proposé à la commune d'en assurer l'entretien, en échange de pouvoir en disposer gratuitement.

Le conseil autorise M. le Maire à signer une convention d'utilisation de ce terrain avec les propriétaires. POUR : 15

CONVENTION POUR LA CAPTURE ET LE CAPTAGE D'ANIMAUX

Afin de limiter la divagation des animaux dans son ressort territorial, la commune doit mettre en place une prestation de capture, ramassage, transport d'animaux errants et/ou dangereux. Après analyse, le centre canin DOUDOG de La Martyre répond aux attentes de la collectivité.

Le conseil autorise M. le Maire à signer la convention avec le centre canin DOUDOG pour 2016, 2017 et 2018 et de prévoir les crédits nécessaires au budget de la Commune (0,24 € par habitant et les frais réels en cas de non identification des propriétaires). POUR : 15

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES – SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DE 2 ANS DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION

Stéphane Hervoir expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil de supprimer l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 1992.

Le conseil décide de supprimer cette mesure d'exonération et de notifier cette décision aux services préfectoraux. POUR : 15

COMPTE ÉPARGNE TEMPS

M. le Maire rappelle au Conseil que conformément à l'article 7-1 de la loi du 26 janvier 1984 et du décret n° 2004-878 du 26 août 2004 modifié, les modalités de mise en œuvre du compte épargne temps sont fixées par l'organe délibérant, après avis du comité technique paritaire.

Le compte épargne temps est ouvert aux agents titulaires et non titulaires justifiant d'une année de service.

M. le Maire propose de fixer les modalités d'application locales du compte épargne temps prévu au bénéfice des agents territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2016. POUR : 15

ACHAT D'UN VÉHICULE COMMUNAL

Le parc des véhicules des services techniques est vieillissant. Afin de mieux répondre aux besoins de la collectivité, l'achat d'un fourgon communal devient une nécessité.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 19 septembre 2016 (suite)

Après consultation, la proposition de la SAS 29 Courtage Auto (nom commercial : J. BERVAS) de Kersaint-Plabennec correspond aux besoins de la commune pour un montant de 11 343.76 € TTC.

Le conseil autorise M. le Maire à effectuer l'achat auprès de cette société. POUR : 15

ACHAT D'UNE AUTO-LAVEUSE

L'auto-laveuse servant pour le nettoyage de la salle polyvalente et de la salle des sports est vétuste et irréparable. Afin de répondre aux besoins de la collectivité, l'achat d'une nouvelle auto-laveuse devient une nécessité.

Le conseil autorise M. le Maire à lancer une consultation en vue de l'achat de ce matériel et à signer le marché à intervenir. POUR : 15

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS : TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Lors de sa séance du 24 juin 2016, le conseil communautaire a adopté le transfert des compétences suivantes :

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
 - Création et gestion de Maisons de Services Au Public (MSAP) et définition des obligations de service public y afférentes.

Le conseil décide d'adopter le transfert de ces trois compétences et par conséquent la modification des statuts en conséquence. POUR : 15

GROUPEMENT DE COMMANDES FOURNITURES DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET ARTICLES MÉNAGERS

Le conseil décide l'adhésion de la commune au nouveau groupement de commandes proposé par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) concernant l'achat de produits d'entretien et d'articles ménagers. POUR : 15

SPL Eau du Ponant : adhésion d'un nouvel entrant

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE) a récemment manifesté son souhait de devenir actionnaire de la SPL Eau du Ponant, notamment pour réaliser des études de maîtrise d'œuvre et/ou des travaux.

À cette fin, le conseil approuve la cession au profit du Syndicat de Bassin de l'Elorn de deux actions de la société publique locale (SPL) Eau du Ponant détenues par Brest métropole, pour un prix de 35.72 € par action. POUR : 15

Questions diverses

- Les lampadaires route de la Fontaine seront mis en place lorsque les travaux de sécurisation de la voirie seront achevés. Les devis sont en cours d'étude.
- Il est également demandé que les horaires d'éclairage public sur la commune soient harmonisés et correspondent, notamment le matin, aux horaires des usagers. L'entreprise responsable de cette prestation y travaille.

[Compte-rendu complet consultable en mairie et sur le site internet www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)

ÉCOLE

Année scolaire 2016 / 2017

L'école publique compte, cette année, 200 élèves répartis sur 8 classes.

De gauche à droite :

Aurore BARDIN, Sylvie PETIT, Anne TESSON, Jean CRENN, Fatima DRIF, Nathalie MACE, Pierre-Yves LE BECQUE, Véronique PENGAM, Annabelle LEHRE (directrice de l'école), Nadine MARZIN, Amandine LEMEUNIER, Virginie KERMARREC, Françoise LE BRAS, Yannick KERNINON, Françoise FOUCART, Anne-Laure LE HIR, José MELLO, Christelle PETTON, Guylaine SENE. (Absentes : Marie LE HENO et Gwénaëlle LE FOLL)



Classes	Effectifs	Noms des professeurs
PS	26	Amandine LEMEUNIER (ATSEM : Sylvie PETIT)
MS	26	Nadine MARZIN Gwénaëlle LE FOLL (ATSEM : Véronique PENGAM ou Anne TESSON)
MS / GS	26	Annabelle LEHRE Virginie KERMARREC (ATSEM : Anne TESSON)
CP/CE1	24	Christelle PETTON
CE1/CE2	26	Nathalie MACE
CE2/CM1	26	Yannick KERNINON
CM1	24	Françoise LE BRAS
CM2	22	Aurore BARDIN Pierre-Yves LE BECQUE

Vacances scolaires 2016 - 2017

Vacances de la Toussaint 2016	Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 / Jour de reprise : jeudi 3 novembre 2016
Vacances de Noël 2016	Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 / Jour de reprise : mardi 3 janvier 2017
Vacances d'hiver 2017	Fin des cours : samedi 11 février 2017 / Jour de reprise : lundi 27 février 2017
Vacances de printemps 2017	Fin des cours : samedi 8 avril 2017 / Jour de reprise : lundi 24 avril 2017
Pont de l'Ascension 2017	Fin des cours : mercredi 24 mai 2017 / Jour de reprise : lundi 29 mai 2017
Grandes vacances 2017	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017

VIE ASSOCIATIVE

Espace Jeunesse : programme

La Maison Pour Tous / Centre Social (MPT / CS) de Landerneau et la commune de Pencran ont signé une convention pour travailler ensemble auprès du public Jeunesse.

Un large choix de possibilités est proposé aux jeunes de la commune à partir de 11 ans et en fonction de leurs envies :

• **Un espace jeunesse est ouvert à l'Arc-en-Ciel (période scolaire) : les vendredis, de 20h à 22h, et les samedis de 14h à 17h.**

Le cadre est sécurisé et un animateur est toujours présent. Ce lieu a pour objectifs la rencontre, l'échange, la détente, la discussion, l'accès à l'information (orientation scolaire, rédaction de CV, formation au baby-sitting, etc.), la participation à des activités (barbecue, pétanque, poker, jeux vidéo, soirée films, tournoi de billard ou de baby-foot, etc.) mais aussi l'accompagnement d'idées et de projets personnels : Junior associations, séjours spécifiques, événements au City Parc (terrain multisports de Keranna), etc.

Les parents peuvent venir y rencontrer les animateurs référents et discuter des projets de leurs enfants.

Des projets sont d'ores et déjà en préparation avec les jeunes de la commune et une réflexion autour d'un projet plus ambitieux sur le patrimoine de Pencran, est amorcée.

• **Le dispositif Vac'ados :** (vacances scolaires)

Il est possible de s'inscrire auprès de l'animateur ou de la MPT / CS sur des activités variées à la journée ou à la demi-journée (équitation, patinoire, stage vidéo, hip-hop, tournoi sportif, etc.).

Une navette assure l'aller et le retour des jeunes à l'Arc-en-Ciel, aux horaires indiqués dans le programme.

• **Les séjours**

Tout au long de l'année, sur les périodes de vacances scolaires et particulièrement l'été, nous organisons des séjours : ski, canyoning en Espagne, surf, voyage en Europe, etc. **À noter que pour les vacances d'hiver en février prochain, 12 Pencranais iront sur les pistes de ski à Andorre !**

• **L'information et la prévention**

La MPT / CS est également un relais pour la recherche ou la consultation d'informations. À titre d'exemple, le PIJ (Point Information Jeunesse) de la MPT / CS de Landerneau relance, comme chaque rentrée scolaire, son service **baby-sitting**. Afin de faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande locales, le PIJ développe un service de baby-sitting de proximité. Nous déclinons ce service sur Landerneau et les villes avec lesquelles nous sommes partenaires : **Pencran**, St-Urbain, Plouédern et Trémaouézan. Nous souhaitons constituer un listing de proximité, facilement accessible, afin de mettre en relation les parents en recherche de baby-sitters et les jeunes de la commune.

Pour tout renseignement, contactez la MPT / CS de Landerneau au 02 98 21 53 94. Venez regarder et partagez nos événements et projets sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/pencranjeunesse>



Léo, Doryan et Tangi lors de la soirée console à l'Espace Jeunesse

C'est la rentrée au Jardin d'Enfants...

Ça y est, l'heure de la rentrée a sonné et plusieurs enfants qui étaient accueillis au Jardin d'Enfants ont intégré la classe de Petite Section de maternelle.

De nouvelles familles sont arrivées. Nous avons fait la connaissance de Zoé, Eymie, Lény, Charlie, Luka, Jules, Emy, Léina, Aurélien, Thiago, Louise, Odilon, Sacha, Léonie et Nila et nous leur souhaitons la bienvenue. Depuis, c'est avec enthousiasme qu'ils retrouvent leurs camarades et les nombreux jeux du Jardin d'Enfants.

Afin de renouveler sa bibliothèque, le Jardin d'Enfants est à la recherche de livres pour les 2-4 ans. Nous vous invitons à les déposer durant les heures d'ouverture.

Merci d'avance.



La Compagnie des Doudous

L'association a repris ses activités fin septembre. Elle regroupe à ce jour 12 assistantes maternelles et 23 enfants.

Chaque mardi matin, tous se retrouveront à l'Arc-en-Ciel pour des activités de Baby-Gym avec Anne Le Bihan et des séances autour de la musique et de la psychomotricité avec Serge Brard.

Une vente de crêpes sera organisée cet automne afin de financer les différentes activités.

Un spectacle, organisé conjointement avec le Jardin d'enfants, est d'ores et déjà programmé le 7 décembre prochain.

Contact : Véronique Croiseaux, 02 98 30 33 19



VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations

La 8^e édition du forum des associations s'est déroulée le samedi 3 septembre, à la salle des sports.

15 associations pencranaises, dont la dernière née « Penn ar Bad » (badminton), la paroisse et la Maison pour Tous étaient présentes pour renseigner et enregistrer les inscriptions aux diverses activités proposées (sportives, de loisirs, humanitaires, ou liées à l'enfance et à la jeunesse).

Cette édition a connu une belle affluence ; les Pencranais de tous âges s'y sont retrouvés. Un pot de l'amitié, offert par la municipalité, a clôturé cette matinée riche de rencontres et d'échanges.



Gym Club



Les sentiers de Pencran



Penn Ar Bad

AL Pencran, reprise du tennis de table

Une nouvelle saison démarre au tennis de table. Les jeunes ont repris l'entraînement le jeudi soir : de 18h à 19h pour les enfants de 5 à 11 ans et de 19h à 20h30 pour les confirmés de 12 à 18 ans, toujours encadrés par Adam Greck. Quant aux adultes, ils se retrouvent le mercredi soir à partir de 21h.

Il reste encore quelques places pour compléter les équipes, autant chez les jeunes que chez les adultes. Dans toutes les catégories, on peut pratiquer au choix en loisir, en tournoi, ou en championnat. N'hésitez pas à venir faire un essai lors d'un prochain entraînement.

Pour plus d'informations, envoyez un message à l'adresse alpencran@free.fr, contactez Adam Greck (entraîneur) au 06 61 88 15 98, ou Philippe Richard (président) au 07 50 47 87 38.



Le groupe des jeunes avec Adam, leur entraîneur

Les Amis de la Colline

- Le jeudi 8 septembre s'est déroulé l'inter-clubs à Plouédern. Deux équipes ont représenté le club de Pencran aux dominos. L'équipe Tourbot / Tourbot termine 1^{ère} avec 4 parties gagnées (33 points). L'équipe Salou / Le Fourn finit 8^e sur 19 équipes engagées en remportant 2 parties (27 points). À la pétanque, 4 équipes sur les 21 engagées ont concouru pour Pencran. L'équipe Laurent / Gézégou remporte le tournoi avec 52 P. 29 tandis que le tandem Marhadour / Sparfel termine 4^e avec 52 P. 26.

- La sortie d'automne, organisée par nos amis d'Irvillac, a eu lieu le vendredi 16 septembre. À 8h45, le car a embarqué les 14 inscrits pour la sortie "Le Léon, à fer et à flots" ; direction Morlaix où nous attendait la guide qui nous a accompagnés tout au long de la journée. Elle nous a commenté, depuis la chapelle Notre Dame des Anges, la construction du viaduc qui a changé la vie des Morlaisiens. Nous avons ensuite pris un train, traversé les champs de choux-fleurs et d'artichauts, et sommes descendus à la gare de Roscoff. Le petit train touristique n'étant pas disponible, nous avons rejoint le vieux port à pied et déjeuné au restaurant du

quai. Nous avons, par la suite, visité l'église Notre Dame de Croas Batz avant d'embarquer sur un bateau pour deux heures de navigation. Nous sommes passés devant le port en eaux profondes de Roscoff (où les véhicules embarquaient sur le ferry Armorique afin de rejoindre l'Angleterre), devant le Château du Taureau avant d'accoster au port de Morlaix où nous attendait notre car. Vers 17h30, nous avons pris la route afin de rejoindre nos chaumières respectives après une journée instructive, passée dans une ambiance chaleureuse.



VIE ASSOCIATIVE

Société de chasse La Pencranaise

L'assemblée générale s'est tenue dimanche 11 septembre sous la présidence d'Henri Kermarrec. Les comptes, présentés par Jo Languenou, secrétaire-trésorier, ont été approuvés. La société accueille 2 nouveaux sociétaires, dont une jeune femme.

Le repas offert aux propriétaires terriens tous les 2 ans aura lieu en 2017.

Pour cette nouvelle saison, l'association a obtenu 6 bracelets pour la capture de chevreuils et 9 pour les lièvres. Des lâchers de 60 faisans et 30 perdrix ont eu lieu courant septembre.

La chasse est ouverte depuis le 18 septembre aux jours suivants : mercredi, jeudi, samedi et dimanche.



Gym Club : assemblée générale

Lors de l'assemblée générale du Gym Club de Pencran, devant une assistance que les clubs souhaitent toujours plus nombreuse, la présidente Hélène Péron s'est félicitée de l'inscription de nouvelles adhérentes et de l'entrée au bureau de 3 nouveaux membres. Elle a remercié les animatrices, Annie Boulic et Marie-Laure Le Guen, pour la qualité de leurs cours et la municipalité pour la subvention accordée. La trésorière Jocelyne Elies a présenté un bilan financier à l'équilibre. La réunion s'est clôturée par un pot de l'amitié.

Les cours ont repris depuis le 12 septembre mais il est toujours possible de s'inscrire.

- Lundi de 19h à 20h : step et gym tonique en alternance une semaine sur deux ;
- Mercredi de 19h à 20h : gym tonique ;
- Jeudi de 9h30 à 10h30 : gym loisirs.

Cotisation : 68 € ouvrant droit aux 3 cours.
Renseignements au 06 15 18 67 51.



Le nouveau bureau :

Présidente : Hélène Péron, trésorière : Jocelyne Elies, secrétaire : Chantal Le Menn, membres : Marité Fitamant, Monique Kérébel, Guylaine Séné, nouveaux membres : Pierrette Loire, Monique Madec, Gisèle Péron.

USP

PENCRAN
OPERATION FERRAILLE

Vendredi 14 octobre 14h-18h
& Samedi 15 octobre 9h-17h
PARKING DE KERRANA (Stade)

Débarrassez vous :
De vieilles voitures, de matériel agricole, de chaudières, de vélomoteurs, de tondeuses, de magnétoscopes, d'appareils électroménagers... mais aussi de BATTERIES AUTOMOBILES

Ne sont pas concernés :
Les frigos, les congélateurs, les écrans d'ordinateurs, ou encore les téléviseurs

ENLEVEMENT A DOMICILE

Contact :
Stéphane : 06 13 12 58 56

Les retardataires, garçons et filles motivés, peuvent encore s'inscrire et rejoindre le club pour jouer au foot, et/ou intégrer l'équipe de dirigeants et de bénévoles.

Contacts : Julien Berthou, responsable école de foot :

06 76 11 47 48 / ecole.de.foot.us.pencran@gmail.com

ou les co-présidents :

Jean-Jacques Tannou : 06 67 33 85 64

Cathy Le Moigne : 06 47 93 78 30.

PAROISSE

Ensemble paroissial Pencran - Dirinon : éveil à la foi et catéchèse rentrée 2016

Cette année, des propositions sont faites pour l'éveil à la foi (PS au CP) et à la catéchèse (CE1 au CM2) :

- Les enfants de l'éveil à la foi seront pris en charge lors des messes des familles à Dirinon ou à Pencran.

- Des rencontres CE1-CE2 et CM1-CM2 seront proposées le vendredi de 17h30 à 18h30 au presbytère de Dirinon (5 fois dans l'année) pour créer des groupes d'enfants qui se connaissent mieux, découvrir qui est Jésus et rencontrer des bénévoles de l'ensemble paroissial, préparer les messes des familles qui auront lieu le dimanche suivant la rencontre, réaliser des brico-

lages à vendre au profit d'une association.

- Des temps de préparation à la communion pour les enfants (en CM1 en général).

- Des rencontres avec les résidents de la MAPA de Dirinon aux vacances de Noël.

Les collégiens seront les bienvenus pour aider aux bricolages mais aussi pour participer aux messes des familles ou autres rencontres.

Contact et inscriptions : Marie-Laure Le Gall

ml.legall23@laposte.net

DIVERS

Conduite Seniors

La caisse locale Groupama "Landerneau Bro Elorn" organise une réunion sur la conduite automobile **le mardi 11 octobre 2016 à Saint-Urbain de 14h à 17h.**

Plusieurs thèmes seront abordés :

- révision du code de la route ;
- nouveaux panneaux ;
- nouvelles règles de circulation ;
- santé ;
- constat amiable...

Ouvert à tous et gratuit !

Café des Aidants



Le Café des Aidants est un lieu de rencontres entre aidants qui a pour missions :

- de vivre au mieux sa situation d'aidant au quotidien ;
- d'apporter sa propre expérience et de partager les témoignages d'autres aidants ;
- d'essayer de trouver des réponses aux problèmes spécifiques rencontrés.

Animées par une psychologue et une animatrice sociale, les rencontres se déroulent au même rythme qu'un groupe de soutien, à savoir une fois par mois, autour d'un thème. Les participants y viennent librement, sans inscription. Le Café des Aidants est ouvert à tous les aidants, quelle que soit la situation et l'âge de la personne aidée.

Programme :

- jeudi 6 octobre : "Aider ? Accompagner ? Prendre soin ?" ;
- Jeudi 3 novembre : "Trouver ma place, mon équilibre, avec les professionnels" ;
- Jeudi 8 décembre : "Avec moi, son comportement est différent".

Les rencontres se dérouleront de 14h à 15h30 à la Maison des Services Publics 59 rue de Brest à Landerneau.

Contact :

CLIC du pays de Landerneau-Daoulas
Tél : 02 98 85 99 08

Petite annonce

Cherche à louer un emplacement dans un hangar clos sur Pencran ou aux alentours pour l'hivernage d'un bateau (7x3), de novembre à mars. Contact : 06 84 71 93 35.

Octobre rose 2016 :

Tous unis contre le cancer du sein



Cette année encore, le mois d'octobre sera placé sous le signe du Dépistage Organisé du cancer du sein. Si l'efficacité de ce geste simple n'est plus à prouver, 10 % des finistériennes concernées, âgées de 50 à 74 ans, n'y participent pas encore. Pourtant les avantages du Dépistage Organisé sont nombreux :

- Chaque femme de 50 à 74 ans reçoit une invitation personnalisée tous les 2 ans de l'ADEC 29 ;
- La mammographie est réalisée par un radiologue agréé sur du matériel contrôlé tous les 6 mois ;
- Une double lecture des clichés de la mammographie est assurée ;
- Aucun frais n'est à avancer.

Pourquoi alors se priver du Dépistage Organisé ? Une tumeur détectée et traitée à un stade précoce peut être guérie dans 9 cas sur 10 tout en préservant un maximum la qualité de vie des patientes.

Participer au Dépistage Organisé, c'est limiter le risque d'être touchée par la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 risque en effet de développer cette maladie. N'attendez plus, dites OUI au Dépistage Organisé.

AVF, Accueil des Villes Françaises Une association à votre service



Vous venez d'arriver dans notre région, ou vous vous sentez isolé dans votre quartier, votre commune, votre vie ! Vous souhaitez vous intégrer plus facilement, rencontrer d'autres personnes et partager des moments de convivialité !

Une équipe de bénévoles est à votre écoute pour vous accueillir, vous donner des informations, vous aider, vous proposer des activités très variées sous formes d'ateliers (culturels, créatifs, sportifs, jeux de société, cuisine, langues étrangères, etc), de sorties (cinéma, visites, etc) ou d'animations.

Une journée consacrée au Nouvel Arrivant (au sens large), sera organisée le 19 novembre prochain dans nos locaux.

En attendant, n'hésitez pas à nous contacter directement lors de nos permanences les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30 :

30 quai du Léon à Landerneau (1^{er} étage)

Tél : 02 98 85 21 19 et 02 98 85 08 12

Mail : avf.landerneau@laposte.net

Cours de breton à Landerneau

L'association "Ti ar Vro Landerne-Daoulaz" propose 4 niveaux de cours de breton pour cette année 2016-2017 à la salle municipale (1^{er} étage), 30 quai du Léon à Landerneau. Les cours de breton se déroulent de 20h30 à 22h :

- débutants : mardi ;
- niveau 2 : jeudi ;
- niveau 3 : lundi ;
- niveau 4 : mercredi.

Nouveau :

"Ti ar Vro Landerne-Daoulaz" propose aussi cette année :

- une « **course à pied en breton** » niveau **débutant** tous les mercredis après-midi ;
- une « **initiation au breton** » certains samedis de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions :

sekretour.taold@gmail.com, 07 60 86 38 66 ou 06 14 63 30 37.



Jean-Louis Etienne à Brest le 11/10 !

"Climat et engagement personnel"
le 11 Octobre à 20h30, à l'Université de Bretagne Occidentale de Brest.



20h30 : conférence introductive de Jean-Louis Etienne (amphis 500 et 600, rue du commandant Vibert à Brest).

21h : 2 débats de 30 min chacun suivis de questions du public

- *Climat : 1 an après la cop 21 ?*
- *Engagement et dépassement de soi*

22h30 : Clôture

Entrée libre !

www.univ-brest.fr

www.sans-transition-magazine.info

www.harmonie-mutuelle.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Histoire de Pencran

1^{ère} partie : de la Préhistoire à la Révolution

Peu de signes avant la fin du Moyen-Âge

Deux vestiges préhistoriques ont été retrouvés sur le territoire communal : une stèle de l'Âge de fer et la motte de Kerhamon.

La stèle, découverte à Poul-Ran où elle servait de soubassement à un bâtiment de ferme, est installé maintenant devant la Mairie. Il s'agit d'un bloc de granit de dimensions modestes (40 cm de côté et 10 cm de hauteur).

La motte de Kerhamon, arasée depuis le début des années 1970, se trouvait sur la rive gauche de l'Elorn qu'elle dominait d'une douzaine de mètres. C'était une énorme butte de terre ovale comportant au centre une fosse circulaire. Il s'agit vraisemblablement d'un site habité dès l'Âge du fer et réutilisé ensuite au Moyen Âge comme motte castrale (la parcelle se nomme d'ailleurs "Parc-ar-Chastel").

De l'époque romaine, peu de vestiges également : des débris de tuiles romaines indiquant la présence de villas sur deux parcelles : entre Bot Caërel et Lesmoualc'h et près de l'ancien manoir de Kermadec. La voie romaine Landerneau-Quimper longeait la commune aux environs de la Croix-Neuve et celle qui reliait Landerneau à Carhaix passait entre Kermaria et Bot Caërel.

D'où vient le nom de "Pencran" ?

PENCRA N

Penn-ar-C'hrann

L'étymologie la plus communément admise du nom "Pencran" serait le breton "**Penn-ar-C'hrann**", terminologie qui se retrouve de nos jours sur les panneaux de signalisation routière. En breton, "Penn" signifie "tête" ou "bout" et "krann" bois ou défrichement. "**Chef (tête) du bois**" serait donc la traduction littérale de Pencran. C'est d'ailleurs le nom du manoir localisé derrière l'église et dont les archives mentionnent l'existence dès 1398.

Au cours de la période des Grands Défrichements des XI^e et XII^e siècles, le sommet de la colline fut ouvert à la culture et nombre de hameaux virent le jour. L'apparition, à l'époque, des noms de lieux en "ker" témoigne de cette effervescence. Le nom en "ker" désigne d'abord une exploitation par le nom de son fondateur, puis le hameau ou le village qui est venu s'ajouter à la première maison (Kermaria, Kerguelen...). Une quinzaine de noms en "ker" existe à Pencran dès la fin du Moyen Âge.

La première mention de Pencran au XIV^e s.

La première mention écrite connue de Pencran date de 1363 : on signale qu'une chapelle de Pencran, dédiée à Marie est promue alors Trêve de Ploudiry, la paroisse-mère.

Les trêves sont des spécificités bretonnes. Il s'agit d'une succursale de paroisse, une subdivision rendue nécessaire par l'éloignement du lieu de culte paroissial. Elles sont composées d'un groupe de hameaux et possèdent un lieu de culte annexe.

Du Moyen Âge à la Révolution

Les constructions civiles

Du XIV^e au XVIII^e siècle, l'activité constructive est assez importante à Pencran.



Les constructions civiles concernent les deux manoirs, celui de Kermadec et celui de Chef du Bois.

Le premier manoir de Kermadec est le lieu de naissance d'Olivier Saladin,

recteur de l'Université de Paris en 1318, puis évêque de Nantes en 1339. Il a fait l'objet d'une autorisation de reconstruction en 1450. Ce deuxième manoir est alors érigé sur un site voisin et est toujours visible de nos jours.

Le manoir de Chef du Bois est d'abord propriété de la famille Guérault dont Jean de Guérault, abbé de Daoulas, mort en 1398. Il aurait été reconstruit, selon les archives, par Joseph de Kersulguen, marquis de Kerlorec, en 1668, et devient alors un château.

Les constructions religieuses

La croix de Loguellou (située au carrefour entre la route de la Fontaine et la voie communale n°1) fut construite à la fin du XIV^e siècle, début XV^e siècle.

Au XIV^e siècle apparaissent les éléments formant l'enclos paroissial : L'église Notre Dame dont le clocher est édifié dès le XIV^e siècle. La cloche, pré-nommée Maria, date de 1365, est toujours présente. C'est la plus ancienne cloche de Bretagne.

Le premier calvaire, au Nord, date de la première moitié du XVI^e siècle. L'ossuaire date de la fin du siècle.

Le XVII^e siècle verra la construction des fonts baptismaux (1619).

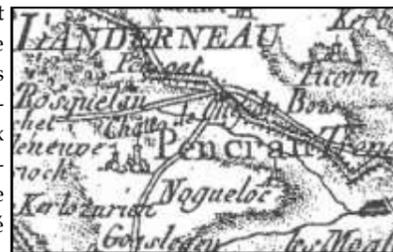
A la fin du Grand siècle, apparaît le clocher (1696) et au tout début du XVIII^e siècle, on mentionne la construction de la sacristie (1706).

La **sacristie** est l'annexe d'une église où le prêtre se prépare pour célébrer les cérémonies liturgiques. Comme son nom l'indique, c'est un lieu sacré où sont gardés les divers objets du culte (linges, aube, calice, crucifix...).

La carte de Cassini

Malgré ses lacunes et ses imperfections, ce document élaboré vers 1750, apporte des renseignements précieux sur la trêve de Pencran. Le manoir de Kermadec a été oublié alors que certains hameaux et lieux-dits sont problématiques car inexistant de nos jours (Ticorn, Trenc).

Sans doute la toponymie approximative découle-t-elle aussi de la méconnaissance du breton et de l'évolution des noms (prononciation et orthographe depuis près de deux siècles et demi). Mais on remarque que la zone boisée entre Landerneau et Pencran est moins étendue qu'aujourd'hui. On remarque aussi la dispersion des habitants en dehors du bourg dans des hameaux, lieux-dits et fermes : Keroulet, Kervalguen (Kermalguen), Nogueloc (Loguellou), Archebou (Le Québou), Kerbalmec (Kerbalanec), Les Moalch (Lesmoualc'h). Il n'est pas fait mention d'auberges ou de relais de poste, Landerneau est trop près. Il n'est pas fait, non plus, mention de la Croix Neuve pourtant datée de 1743.



Recherche et rédaction : Stéphane Hervoir

Pour en savoir plus : www.pencran.fr (rubrique "histoire")

